

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2026

Table des matières

I - Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2026	2
A – CONTEXTE DE LA LOI DE FINANCES 2026	2
B - CONTEXTE MACRO-ECONOMIQUE	3
C – CONTEXTE NATIONAL DES FINANCES PUBLIQUES	4
1 - Déficit et dette des administrations publiques	4
2 - Déficit des administrations : Perspectives pluriannuelles	4
3 - Contexte financier du bloc communal	5
D – ORIENTATIONS DU PLF 2026	5
1 - Concours financiers de l'Etat	5
2 - Mesures fiscales	6
3 - Données complémentaires	7
II - Situation sociale et économique de la commune de Bournezeau	8
III – Tendances financières rétrospectives	9
A – BUDGET PRINCIPAL 2022-2025	9
1 - Section de fonctionnement	9
2 - Section d'investissement	14
B – BUDGETS ANNEXES 2022-2025	16
1 - Salle le Mitan Vendéen	16
2 - Camping « Les Humeaux »	16
3 - Lotissement « Le Fief du Château »	17
4 - Lotissement « Le Haut Bois »	18
IV – Les perspectives de la commune pour 2026	19
V – Orientations générales en matière de dépenses et de recettes pour 2026	20
A – BUDGET PRINCIPAL 2026	20
1 - Fonctionnement	20
2 - Investissement	25
B – BUDGETS ANNEXES 2026	27
1 – Budget MITAN 2026	27
2 – Budget Camping « Les Humeaux » 2026	28
3 – Budgets annexes lotissements 2026	29

I - Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2026

Rappel du caractère réglementaire de la procédure

Le DOB est prévu par l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Il s'agit d'une obligation légale pour les communes de plus de 3500 habitants et plus et les groupements comportant une commune de 3500 habitants et plus. Le débat s'applique au budget principal et aux budgets annexes.

Le DOB doit intervenir dans un délai de 10 semaines avant le vote du budget pour la maquette M57 et de 2 mois maximum pour les autres maquettes budgétaires.

La commune de Bournezeau comptant plus de 3500 habitants au 1^{er} janvier 2026, elle a l'obligation de respecter ce cadre réglementaire.

Ce débat doit permettre à l'assemblée délibérante :

- D'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité,
- De discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif.

Il donne également la possibilité aux élus de s'exprimer sur la stratégie financière de la collectivité.

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) est venu compléter ce dispositif avec l'obligation d'une présentation :

- Des engagements pluriannuels,
- De la structure et de la gestion de la dette,
- L'obligation de prendre acte du débat par une délibération spécifique et de mise en ligne du rapport définitif du DOB sur le site internet de la collectivité dans un délai de 15 jours suivant sa tenue. Il doit être également transmis à la présidente de l'EPCI dont la commune est membre dans un délais de 15 jours.

Calendrier budgétaire 2026 de la commune de Bournezeau

Compte-tenu de la période électorale, le vote du budget primitif peut intervenir jusqu'au 30 avril 2026.

Afin d'assurer une bonne gestion des affaires courantes et un bon suivi des projets en cours, la commune de Bournezeau a programmé une présentation du DOB en séance du Conseil municipal du 10 février 2026 et un vote du budget primitif lors du Conseil municipal du 3 mars 2026.

A – CONTEXTE DE LA LOI DE FINANCES 2026

Une situation institutionnelle difficile

- Dépôt du projet de loi de finances le 14 octobre 2025
- Rejet du projet de la loi de finances 2026 (partie recettes) par l'Assemblée nationale en première lecture, le 21 novembre 2025.
- Examen du texte par le Sénat du 24 novembre au 15 décembre 2025 et vote de la loi de finances 2026, le 15 décembre 2025, avec des modifications importantes.
- Commission Mixte paritaire du 19 décembre 2025 qui n'a pas été conclusive pour des raisons politiques et de logique financière.
- **Promulgation d'une Loi spéciale n°2025-1316 le 26 décembre 2025**
- Promulgation du décret n°2025-1397 du 29 décembre 2025

La loi spéciale a permis à l'Etat de percevoir les impôts existants, de reconduire les prélèvements sur recettes (dont ceux pour les collectivités territoriales) et d'autoriser les opérations d'emprunt et de gestion de la dette à partir du 1^{er} janvier 2026, assurant ainsi la continuité du financement public.

Pour sortir de la crise, le gouvernement a eu recours au 49.3 de la Constitution.

La promulgation de la loi est prévue avant la mi-février 2026.

B - CONTEXTE MACRO-ECONOMIQUE

Concernant l'environnement macro-économique 2025, la croissance est restée faible mais avoisinant les 0,7% en moyenne. Le taux de chômage reste proche du point bas de 2007 à 7,5 % et l'inflation s'est stabilisée à 1,1%. Enfin, les échanges de biens restent déficitaires mais le solde courant est proche de l'équilibre en raison de l'excédent sur les échanges de services (flux touristiques compensant le déficit sur les biens).

Néanmoins, l'incertitude politique pèse sur les perspectives économiques. Le taux d'épargne des ménages reste élevé et la prudence reste de mise également du côté des entreprises avec des investissements en recul et des créations d'emplois quasiment nulles.

Avec la baisse de l'inflation, la BCE a normalisé ses taux directeurs avec un taux de dépôt qui a diminué à 2% en juin 2025. La BCE est arrivée au terme de son cycle d'assouplissement monétaire, le taux de dépôt étant proche de son niveau « neutre » pour l'économie. Les marchés n'anticipent pas d'évolution des taux directeurs courant 2026 sauf « peut-être » en cas de ralentissement marquée de l'activité. Concernant les taux longs (AOT 10 ans), les tensions sur les marchés mondiaux, le contexte d'instabilité en France continue à jouer sur le niveau du taux à 10 ans de la France (AOT) : 3,6 % fin 2025. En 2026, ce taux pourrait rester proche de ce niveau. L'évolution du contexte politique ainsi que la capacité de la France à s'engager dans une trajectoire de réduction des déficits publics détermineront les évolutions à venir.

Hypothèses macroéconomiques sur lesquelles est fondé le PLF 2026

TAUX DE CROISSANCE DU PIB (en volume)

Il est évalué à 1% pour 2026, porté par la demande interne.

2026	2025	2024	2023
1	0,7	1,1	0,9

TAUX DE CROISSANCE DES PRIX A LA CONSOMMATION

Il est évalué à 1,3% avec une hausse des prix de l'alimentation et une stabilisation des prix des services.

2026	2025	2024	2023
1,3	1,1	2,1	4,9

DEFICIT PUBLIC

Le déficit public est évalué à 4,7% du PIB.

Le gouvernement maintient l'objectif d'un retour à 3% en 2029.

2026	2025	2024	2023
4,7	5,4	6,1	5,5

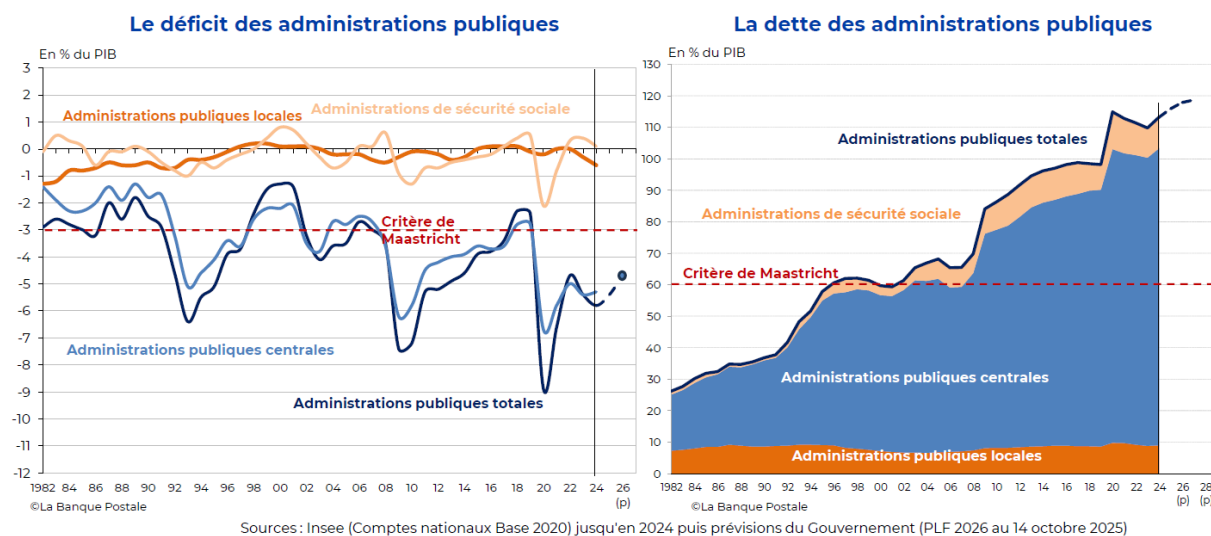
DETTE PUBLIQUE

La dette publique reste toujours élevée en 2025 avec une évaluation à 117,9% du PIB. Même avec les réductions du déficit public en 2026, elle devrait encore s'accroître avant une stabilisation prévue en 2028.

2026	2025	2024	2023
117,9	115,9	113,2	109,8

C – CONTEXTE NATIONAL DES FINANCES PUBLIQUES

1 - Déficit et dette des administrations publiques



Le déficit du budget de l'Etat est structurel : Il s'agit d'un déficit permanent qui persiste dans tous les contextes conjoncturels.

Les budgets des APUL (Administration Publiques Locales) sont à l'équilibre : Les dépenses de fonctionnement doivent être couvertes par les recettes de fonctionnement.

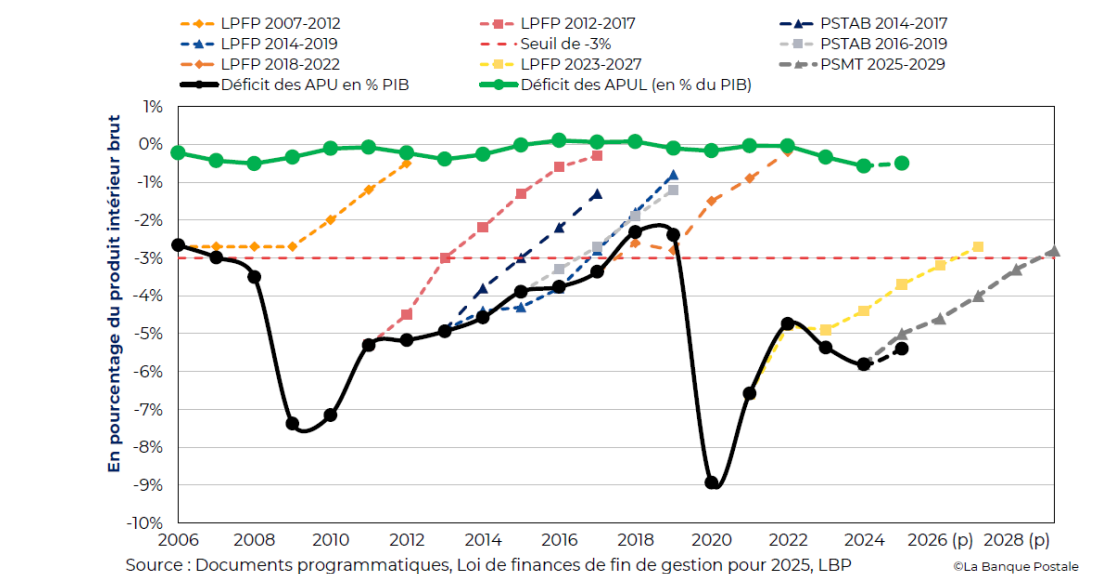
Dette de l'Etat

- Dette de l'Etat : 37,2 à 89,7 % du PIB en 30 ans (1994-2023)
- Déficit en fonctionnement qui nourrit l'endettement de l'Etat

Dette des administrations publiques

- La dette des APUL (Administrations Publiques Locales) ne finance que l'investissement.
- Très peu d'évolution de la dette des APUL en 30 ans : 9,2 % du PIB en 1994 contre à 8,9 % du PIB en 2023

2 - Déficit des administrations : Perspectives pluriannuelles



Le déficit public de l'Etat en 2026 est estimé à 4,7% du PIB.

Le gouvernement maintient l'objectif d'un retour à 3% en 2029.

3 - Contexte financier du bloc communal

Une situation financière locale moins dégradée que celle attendue en 2025 – Source Banque Postale

Evolution 2024/2025	Communes	Groupements à FP	Bloc communal
Recettes courantes	+2,1 %	+1,5 %	+2,3%
Dépenses de fonctionnement	+2,5 %	+2,0%	+2,8%
Epargne brute	-0,4%	-2,0%	+0,1%
Epargne nette	+0,9%	-3,6%	+0,2%
Dépenses d'investissement	+4,2%	+5,6%	+4,9%
Encours de dette	+2,7%	+5,5%	+3,5%

Les derniers exercices ont été marqués par une contraction des recettes et une augmentation continue des dépenses de fonctionnement. Cet effet ciseau se renforce d'année en année et vient dégrader l'épargne des collectivités locales.

Les indicateurs économiques et financiers pour 2025 ne montrent pas de signe d'amélioration mais pas de dégradation excessive et donc une stagnation de l'épargne.

Cette situation moins dégradée s'explique aussi par une bonne maîtrise des charges à caractère général.

En cette fin de cycle électoral, les dépenses d'investissement augmentent sensiblement et entraînent un recours à la dette pour financer ces dépenses. L'encours de la dette devrait donc augmenter légèrement en 2025.

Néanmoins, cette situation ne va pas forcément inciter le gouvernement à soulager les collectivités locales dans l'effort de redressement des comptes publics : le niveau d'effort va rester élevé.

D – ORIENTATIONS DU PLF 2026

Un effort accru demandé aux collectivités

Rappel des efforts demandés aux collectivités en 2025 : 5,4 Mds d'euros

Rappel des orientations du projet de loi de finances 2026 initial :

La contribution des collectivités locales au redressement des finances publiques était estimée à 4,7 milliards d'euros.

- DILICO (Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités) : 2 Mds
- Hausse du taux de cotisation de la CNRACL : 1,3 à 1,4 Mds
- Réduction de 25% de la compensation pour la réduction de 50% des valeurs locatives de taxe foncière et de CFE des locaux industriels : 800 Ms d'euros.
- Recentrage du FCTVA : 700 Ms d'euros
- Baisse des variables d'ajustement : 527 Ms d'euros
- Réduction du Fonds vert : 500 Ms d'euros

Copie retenue par le gouvernement pour les collectivités au 31 janvier 2026

Les collectivités territoriales et les intercommunalités devront « participer à l'effort collectif » mais dans des « proportions acceptables ».

L'effort devrait s'élever à 2 Mds d'euros : divisé par deux par rapport au projet initial.

1 - Concours financiers de l'Etat

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

La DGF est le principal concours financier de l'Etat vers le bloc communal. Pour rappel, elle se compose de la Dotation forfaitaire (basée sur des critères de population et superficie) et des Dotations de péréquation (DNP, DSR et DSU) réparties dans le but de réduire les inégalités de ressources par rapport aux charges.

La DGF n'augmentera pas en 2026. Et la péréquation verticale sera revue, avec + 140 M€ pour la DSU et + 150M€ pour la DSR.

La DGF qui devait être créée pour les régions est annulée, les régions conserveront la dynamique de TVA, alors que la DGF région n'aurait pas progressé.

COMPENSATIONS FISCALES

Réduction de la compensation versée pour l'abattement de TFPB et de CFE des locaux industriels.

Rappel de la Réforme des impôts de production : division par 2 des valeurs locatives de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et division par 2 des valeurs locatives de cotisation foncière des entreprises (CFE) : l'Etat s'était engagé à compenser les pertes fiscales pour les collectivités.

Cette compensation devait être écartée de sa dynamique (800 M€ de prélèvement sur recettes), ce sera finalement de 307 M€.

RECENTRAGE DU FCTVA

L'Etat envisage 700 millions d'euros d'économie avec ce nouveau dispositif.

- Maintien de certaines dépenses de fonctionnement dans l'assiette du calcul du FCTVA pourrait faire perdre 300M€ de moins aux collectivités locales.
- Les opérations réalisées en régie ne seraient pas éligibles.
- Modification du régime de versement pour les EPCI : perception des fonds en année N+1, soit une année blanche 2026.

FONDS D'ETAT

Pas de fusion des dotations DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux), DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) et DPV (Dotation politique de la ville) en FIT (Fonds d'investissement pour les territoires) comme prévu initialement.

Les fonds verts : L'enveloppe devait baisser de 500 M€ après avoir été divisée par deux en 2025 (passant de 2,5 Mds à 1,15 Mds). Finalement, elle devrait augmenter de 200 M€. Une incertitude demeure sur la base prise en compte : projet initial ou montant de l'an passé.

DILICO (dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités)

Le dispositif ne concernerait pas les communes.

Il serait maintenu pour un montant de 740 M€ et concernerait les Régions : 350 millions, les intercommunalités : 250 millions et les départements 140 millions. Les modalités de reversement ont également été revues.

PRIME REGALIEENNE DE 500 EUROS POUR LES MAIRES

Un versement un peu supérieur à 500 euros sera fait aux communes pour qu'elles puissent s'acquitter de la CSG et ensuite réserver la prime aux Maires.

2 - Mesures fiscales

DMTO (Droits de Mutation à Titre Onéreux)

Le montant varie en fonction des transactions immobilières.

FISCALITE LOCALE

- ✓ Révision des valeurs locatives (réalisée en fonction de l'évolution moyenne des loyers constatés localement par les services fiscaux)
- Locaux professionnels : L'actualisation des valeurs locatives serait repoussée à 2027.
- Locaux d'habitation : L'actualisation serait repoussée à 2031.

- ✓ Coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives :

La revalorisation des valeurs locatives des locaux d'habitation en 2026 devrait s'établir à 0,8% en lien avec l'évolution de l'IPCH constaté. Il s'agit de la plus faible revalorisation depuis 25 ans.

3 – Données complémentaires

Cotisation CNRACL

Rappel : la Loi de finances 2025 prévoit une hausse progressive de la cotisation employeurs CNRACL

- 2025 : + 3 points : 34,65 %
- 2026 : + 3 points : 37,65 %
- 2027 : + 3 points : 40,65 %
- 2028 : + 3 points : 43,65%

II - Situation sociale et économique de la commune de Bournezeau

POPULATION : une progression constante

Chiffres INSEE (population totale) : + 2,56 % entre 2020 et 2025

2025	2024	2023	2022	2021	2020
3561	3544	3529	3504	3486	3472

Chiffres DGF (Population INSEE majorée des résidences secondaires et caravanes)

2025	2024	2023	2022	2021	2020
3643	3631	3613	3588	3569	3554

FISCALITE : Evolution des bases fiscales, des taux et des produits

Les bases :

	2021	2022	2023	2024	2025
THRS	147 806 €	167 605 €	245 218 €	175 035 €	150 429 €
TFB	2 332 241 €	2 496 909 €	2 705 587 €	2 876 320 €	2 985 565 €
TFNB	204 496 €	214 726 €	229 065 €	240 022 €	216 465 €

Les taux :

	2021	2022	2023	2024	2025
Taux THRS	22,47%	22,47%	22,47%	23,36%	23,76%
Taux TFB	31,54%	31,90%	31,90%	33,16%	33,76%
Taux TFNB	44,30%	44,81%	44,81%	46,58%	47,00%

Les produits :

	2021	2022	2023	2024	2025
THRS	33 212 €	37 661 €	55 100 €'	40 888 €	35 742 €
TFB	735 589 €	796 514 €	863 082 €	953 788 €	1 007 927 €
TFNB	90 592 €	96 219 €	102 644 €	111 802 €	101 739 €
Compensation	372 292 €	404 945 €	441 996 €	468 398 €	487 685 €
Total	1 231 685 €	1 335 339 €	1 462 822 €	1 574 876 €	1 633 093 €

III – Tendances financières rétrospectives

A – BUDGET PRINCIPAL 2022-2025

1 - Section de fonctionnement

DEPENSES

Désignation	2022	2023	2024	2025
011 Charges à caractère général	609 201 €	723 822 €	802 695 €	789 027 €
012 : Charges de personnel	961 576 €	1 020 230 €	1 040 559 €	1 068 149 €
014 : Atténuation de produits	184 243 €	184 758 €	185 668 €	184 424 €
65 : Autres charges de gestion	460 563 €	550 856 €	573 466 €	570 811 €
66 : charges financières	17 385 €	14 283 €	45 124 €	58 274 €
67 : charges except. / spécifiques	30 €	231 €	86 €	2 064 €
68 : Dotations amort. et provisions	500 €	0 €	0 €	0 €
Total dépenses réelles	2 233 498 €	2 494 180 €	2 647 598 €	2 672 749 €
042 : Opérations d'ordre entre sections	107 038 €	231 950 €	204 638 €	311 202 €
Total dépenses (sans 023)	2 340 535 €	2 726 130 €	2 852 236 €	2 983 950 €
023 : virement à section d'investissement	1 084 467 €	882 907 €	745 206 €	1 243 955 €
Total dépenses (avec 023)	3 425 002 €	3 609 036 €	3 597 442 €	4 227 905 €

Evolution en % des principaux postes :

Principaux postes dépenses	2023/2022	2024/2023	2025/2024
Charges caract. gl	18.81%	10.90%	-1.70%
Charges personnel	6.10%	1.99%	2.65%
Atténuation charges	0.28%	0.49%	-0.67%
Autres charges gestion	19.60%	4.10%	-0.46%
Charges financières	-17.84%	215.93%	29.14%
Total dépenses	11.67%	6.15%	0.95%

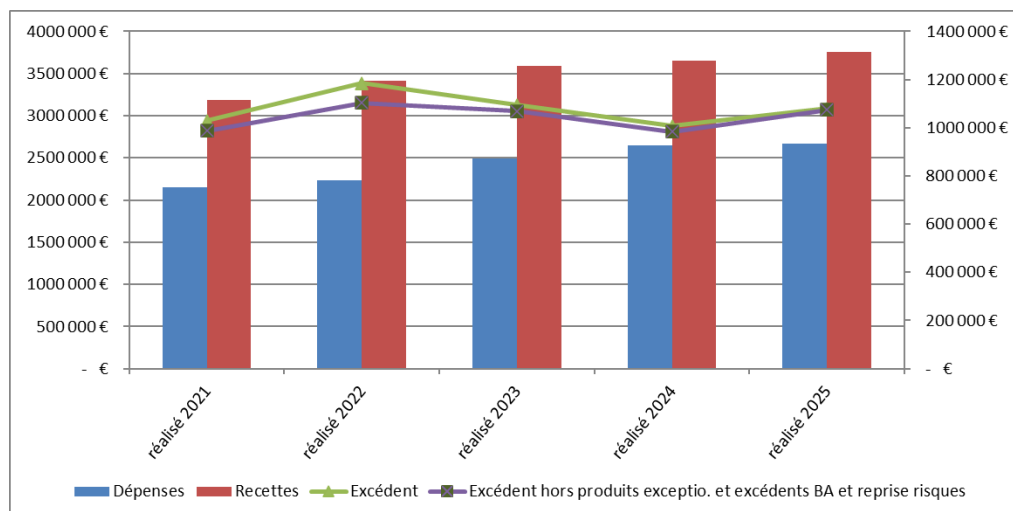
RECETTES

Désignation	2022	2023	2024	2025
013 : atténuation de charges	50 980 €	59 876 €	21 778 €	35 068 €
70 : produits des services	242 524 €	282 202 €	264 780 €	331 826 €
73 : impôts et taxes	1 831 954 €	1 964 737 €	2 021 950 €	2 061 949 €
74 : dotations et participations	1 179 756 €	1 213 489 €	1 282 000 €	1 278 386 €
75 : Produits divers gestion courante	87 362 €	43 490 €	40 069 €	39 365 €
76 : Produits financiers	2 €	3 €	5 €	5 €
77 : Produits except. / spécifiques	25 239 €	24 477 €	494 €	8 251 €
78 : Reprise provisions	0 €	0 €	24 000 €	0 €
Total recette réelles	3 417 818 €	3 588 273 €	3 655 076 €	3 754 849 €
042 : Opérations d'ordre entre sections	1 000 €	55 989 €	30 144 €	93 071 €
Total produits	3 418 818 €	3 644 262 €	3 685 220 €	3 847 920 €
002 : excédent reporté	200 000 €	200 000 €	200 000 €	630 619 €
Total produits avec excédent reporté	3 618 818 €	3 844 262 €	3 885 220 €	4 478 539 €
Excédent de fonctionnement	1 078 282 €	918 132 €	1 032 984 €	1 494 589 €

Evolution en % des principaux postes :

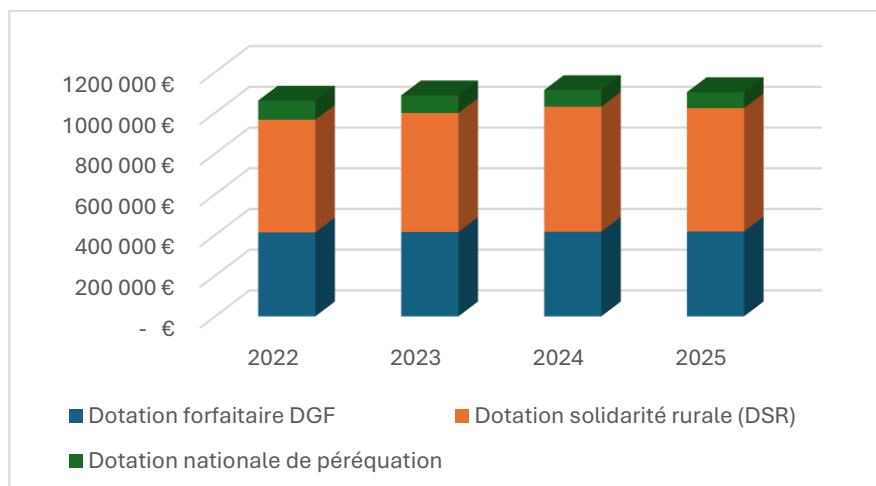
Principaux postes recettes	2023/2022	2024/2023	2025/2024
Fiscalité directe	9.61%	6.44%	1.02%
Fiscalité indirecte	-2.14%	-12.79%	7.17%
Dotations d'Etat	3.05%	2.39%	2.07%
Autres ress. non fiscales et dotations	-6.87%	192.21%	-47.61%
Produits services/divers gestion cour./fi/prov	-1.27%	0.97%	12.88%
Atténuation de charges	17.45%	-63.63%	61.02%
Total recettes	4.99%	1.86%	2.73%

Evolution des dépenses et des recettes



Evolutions des concours de l'état :

	2022	2023	2024	2025
Dotation forfaitaire DGF	412 084 €	414 228 €	415 772 €	416 802 €
Dotation nationale de péréquation (DNP)	93 546 €	86 601 €	82 059 €	78 361 €
Dotation solidarité rurale (DSR)	553 770 €	584 390 €	613 610 €	605 956 €
<i>DSR bourg centre</i>	243 740 €	255 089 €	260 341 €	264 915 €
<i>DSR péréquation</i>	102 434 €	120 110 €	136 788 €	132 934 €
<i>DSR fraction cible</i>	207 596 €	209 191 €	216 481 €	208 107 €
Total	1 059 400 €	1 085 219 €	1 111 441 €	1 101 119 €



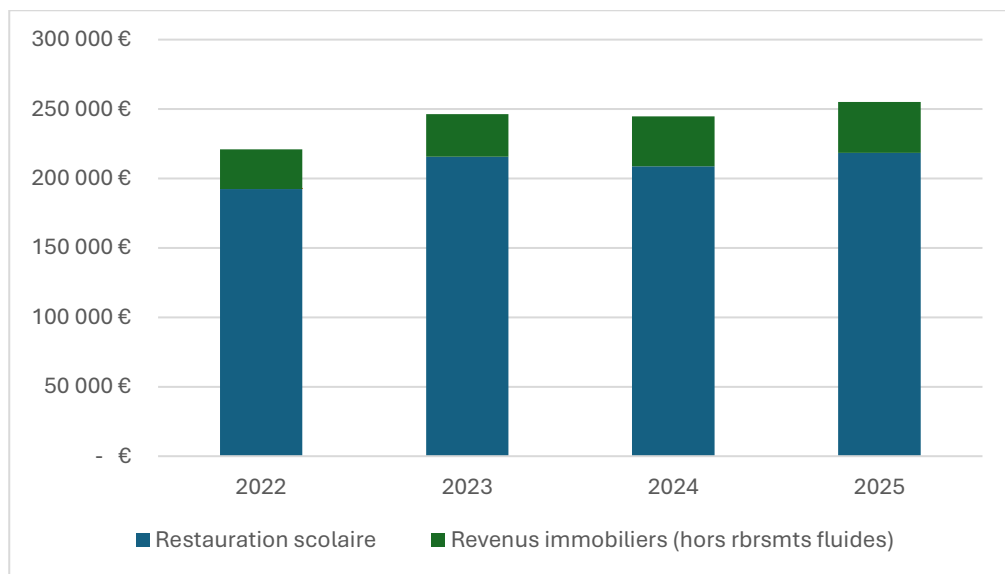
Les 10 000 premières communes de moins de 10 000 habitants éligibles à une au moins des fractions bourg-centre ou péréquation sont ensuite classées en fonction d'un indice synthétique pondéré :

	2022	2023	2024	2025
Rang DSR cible Bournezeau	1 874	2 707	3 066	3 651

Evolutions des produits des services de la Commune :

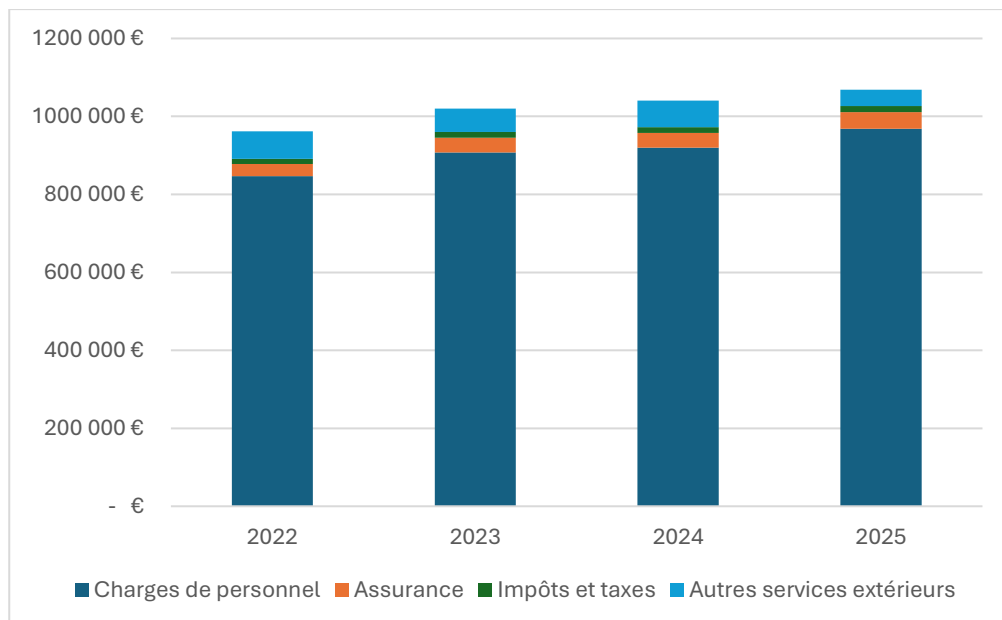
Les principaux produits des services de la Communes sont issus de la facturation de la restauration scolaire majoritairement et des locations immobilières.

	2022	2023	2024	2025
Restauration scolaire	192 439 €	215 664 €	208 781 €	218 338 €
Revenus immobiliers	28 500 €	30 600 €	35 989 €	36 681 €



Evolution des dépenses de personnel :

	2022	2023	2024	2025
Personnel titulaire	568 372 €	597 013 €	628 700 €	625 782 €
Personnel contractuel	32 121 €	53 985 €	31 057 €	51 686 €
Cotisations URSSAF	96 969 €	97 461 €	91 607 €	106 744 €
Cotisations retraites	131 552 €	146 667 €	154 905 €	164 590 €
Cotisations chômage+allocation	4 922 €	2 205 €	1 259 €	2 074 €
Autres cotisations	1 598 €	1 797 €	1 853 €	8 397 €
Participation prévoyance	1 526 €	1 539 €	1 647 €	571 €
Participation action sociale	4 662 €	4 683 €	4 788 €	4 893 €
Médecine du travail	1 316 €	1 407 €	2 245 €	1 320 €
Autres charges	3 915 €	900 €	1 512 €	2 183 €
Sous-total charges de personnel	846 953 €	907 657 €	919 574 €	968 239 €
Assurance risques statutaires	30 845 €	37 344 €	38 207 €	42 653 €
Impôts et taxes	13 615 €	14 787 €	15 082 €	15 513 €
Autres services extérieurs	70 163 €	60 443 €	67 697 €	41 744 €
TOTAL	961 576 €	1 020 230 €	1 040 559 €	1 068 149 €



Etat du personnel en 2025 :

Grades ou emplois	Catég.	Emplois budgétaires permanents			Effectifs pourvus en ETP		
		Temps complet	Temps non complet	Total	Titulaires	Non titulaires	Total
Filière administrative		8	0	8	8	0	8
Adjoint administratif territorial	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	3	0	3	3	0	3
Attaché principal / Emploi Fonctionnel DGS	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur principal de 1ère classe	B	2	0	2	2	0	2
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1	0	1	1	0	1
Filière technique		9	3.12	12.12	12	0.12	12.12
Adjoint de maîtrise principal	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique territorial	C	6	3.12	9.12	9.12	0	9.12
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
Filière sociale		0	2.30	2.30	2.30	0	2.30
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	0	2.30	2.30	2.30	0	2.30
Total général		17	5.42	22.42	22.42	0	22.42

En comparaison avec 2024 :

Grades ou emplois	Catég.	Emplois budgétaires permanents			Effectifs pourvus en ETP		
		Temps complet	Temps non complet	Total	Titulaires	Non titulaires	Total
Filière administrative		8	0	8	8	0	8
Adjoint administratif territorial	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	3	0	3	3	0	3
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
Attaché principal / Emploi Fonctionnel DGS	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur principal de 1ère classe	B	2	0	2	2	0	2
Filière technique		7	2.68	9.68	9.68	0	9.68
Adjoint technique territorial	C	5	1.85	6.85	6.85	0	6.85
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	1	0.83	1.83	1.83	0	1.83
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
Filière sociale		0	2.30	2.30	2.30	0	2.30
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	0	2.30	2.30	2.30	0	2.30
Total général		15	4.98	19.98	19.98	0	19.98

Evolution des autres charges de gestion :

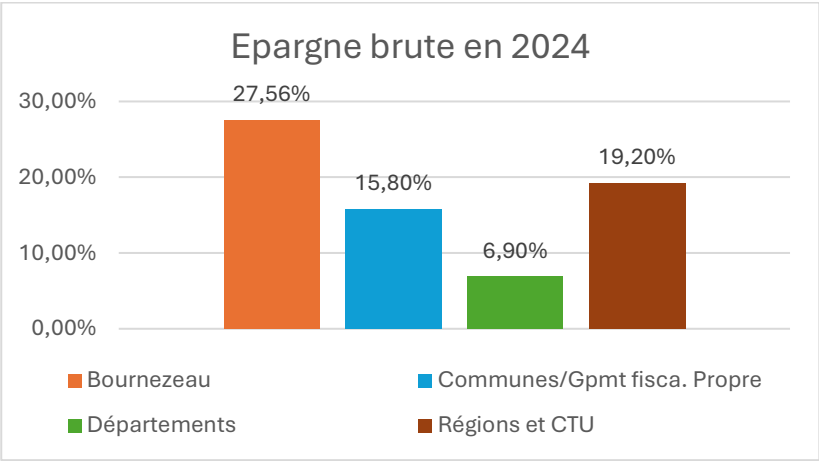
	2022	2023	2024	2025
Elus (indemnités, cotisations, formation...)	93 039 €	94 521 €	96 651 €	97 455 €
Service incendie	48 039 €	49 873 €	- €	- €
Contribution OGE	126 943 €	135 359 €	142 153 €	139 860 €
Subventions associations	139 920 €	213 457 €	288 666 €	285 861 €
Budgets annexes	39 500 €	44 940 €	30 030 €	35 000 €
CCAS	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €
Autres	7 122 €	6 706 €	9 966 €	6 635 €
TOTAL	460 563 €	550 856 €	573 466 €	570 811 €

Evolution de l'épargne avec ratio

L'épargne brute est un indicateur de l'aisance de la section de fonctionnement : capacité de la collectivité à absorber de nouvelles dépenses de fonctionnement, à investir ou à couvrir le remboursement des emprunts existants. Le taux d'épargne brute est la part de l'épargne brute sur les recettes réelles de fonctionnement. L'épargne nette représente la capacité à investir (hors remboursement de la dette) de la collectivité.

	2022	2023	2024	2025
Recettes réelles de fonctionnement	3 417 818 €	3 588 273 €	3 655 076 €	3 754 849 €
Dépenses réelles de fonctionnement	2 233 498 €	2 494 180 €	2 647 598 €	2 672 748 €
Épargne brute	1 184 320 €	1 094 093 €	1 007 478 €	1 082 101 €
Taux d'épargne brute	34,65 %	30,49 %	27,56 %	28,82 %
Epargne nette	1 017 246 €	929 728 €	830 677 €	898 198 €

Un taux plus élevé que la moyenne des autres communes :



(Source : Les collectivités locales en chiffre 2025 - DGCL – données provisoires)

2 - Section d'investissement

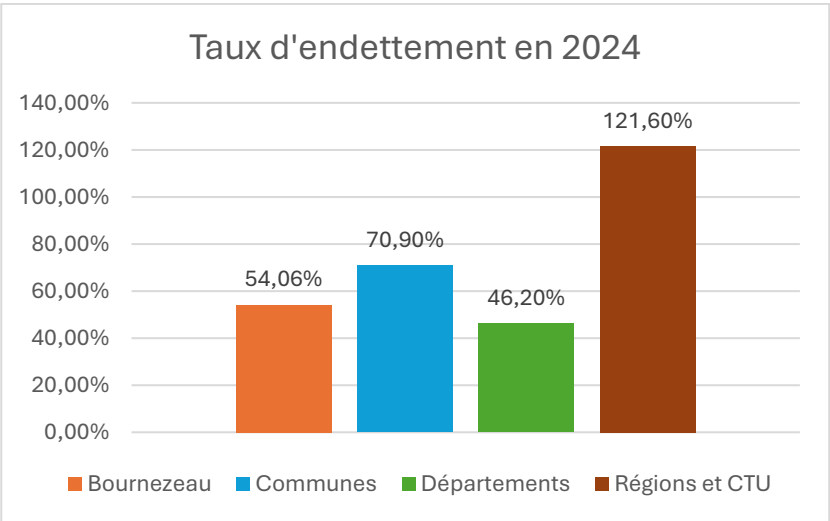
Un rappel sur l'évolution de l'investissement depuis 2022 (Attention, ressortent uniquement les dépenses réelles : ce sont toutes les dépenses effectives, les opérations d'ordre ne sont pas intégrées. Ce sont des jeux d'écriture qui ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement. Elles sont retracées en dépenses et en recettes et sont équilibrées.)

Investissement	2022	2023	2024	2025
Dépenses réelles	2 077 730 €	1 435 012 €	3 161 666 €	2 847 012 €
Recettes réelles	1 356 219 €	2 174 267 €	2 272 110 €	1 583 689 €
Reste à réaliser reporté (rar)	426 614 €	267 382 €	264 891 €	194 791 €

Evolution de la dette :

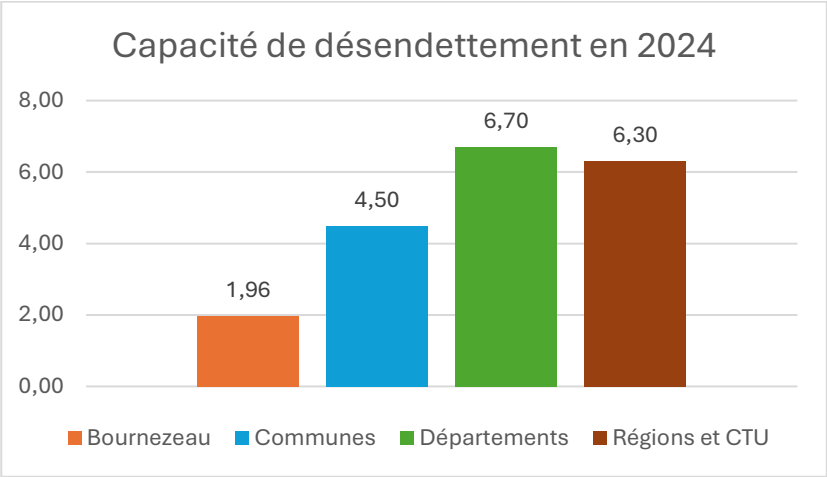
La capacité de désendettement : ce ratio est un indicateur de solvabilité. Il indique le nombre d'années qui seraient nécessaires à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette si elle y consacrait toutes ses ressources disponibles.

	2022	2023	2024	2025
Encours de dette au 31/12	817 213 €	1 152 847 €	1 976 046 €	1 792 144 €
Taux d'endettement	24%	32%	54%	48%
Capacité de désendettement	0,7	1,1	2,0	1,7



(Source : Les collectivités locales en chiffre 2025 - DGCL – données provisoires)

Une capacité de désendettement inférieure à la moyenne des autres communes :



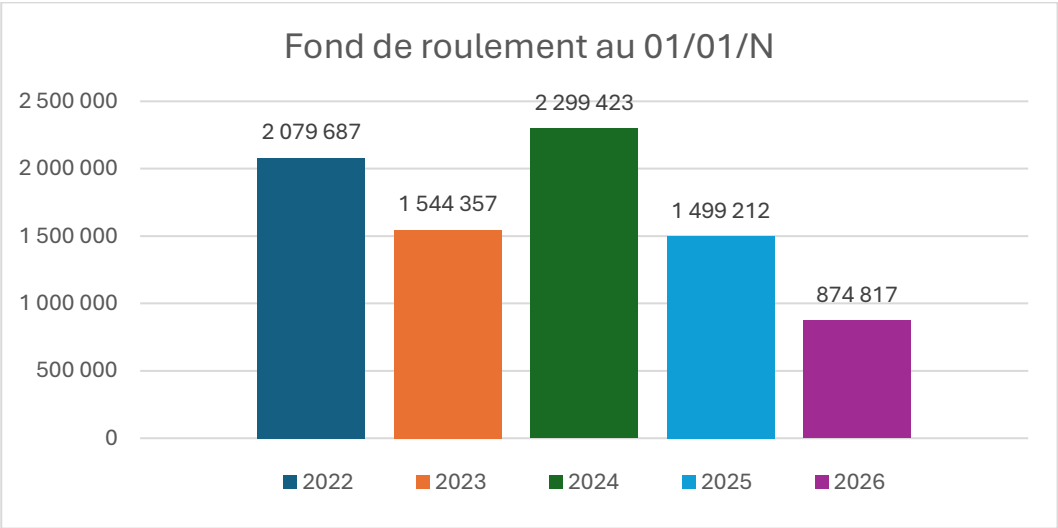
(Source : Les collectivités locales en chiffre 2025 - DGCL – données provisoires)

Evolution du fonds de roulement :

Le fonds de roulement correspond à la somme des excédents définitifs que la Commune a dégagés au cours du temps. Le fonds de roulement permet de couvrir le décalage entre encaissement de recettes et paiement de dépenses. Il est en forte baisse en 2026 mais cette baisse est atténuée avec le transfert des résultats du budget « assainissement ».

Evolution du fonds de roulement :

	2022	2023	2024	2025	2026
Fonds roulement 01/01	2 079 687 €	1 544 357 €	2 299 423 €	1 499 212 €	874 817 €



1 - Salle le Miton Vendéen

Section de fonctionnement :

Dépenses	2022	2023	2024	2025
011 Charges caract. gl	21 674 €	33 466 €	30 192 €	25 555 €
012 Charges personnel	17 985 €	27 375 €	22 188 €	28 051 €
65 Autres charges de gestion	- €	474 €	250 €	- €
67 Charges spécifiques	138 €	132 €	- €	- €
Dépenses réelles	39 797 €	61 447 €	52 631 €	53 606 €
042 Op. d'ordre	4 619 €	5 169 €	4 852 €	3 499 €
TOTAL	44 415 €	66 616 €	57 483 €	57 105 €
002 Déficit d'exploitation reporté	1 537 €	- €	- €	- €
TOTAL avec 002	45 952 €	66 616 €	57 483 €	57 105 €

Recettes	2022	2023	2024	2025
70 Ventes produits fabriqués	- €	- €	- €	42 €
74 Dotations participations	30 300 €	33 550 €	19 600 €	23 500 €
75 Autres produits gestion courante	23 502 €	29 936 €	32 583 €	38 180 €
Recettes réelles	53 802 €	63 486 €	52 183 €	61 722 €
042 Op. d'ordre	- €	975 €	- €	- €
TOTAL	53 802 €	64 461 €	52 183 €	61 722 €
002 Excédent de fonctionnement reporté	- €	7 850 €	5 695 €	292 €
TOTAL avec 002	53 802 €	72 311 €	57 878 €	61 722 €

Section d'investissement :

Dépenses	2022	2023	2024	2025
20 Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	3 510 €
21 Immobilisations corporelles	20 429 €	40 703 €	5 381 €	- €
Dépenses réelles	20 429 €	40 703 €	5 381 €	3 510 €
040 Op. d'ordre	- €	975 €	- €	- €
TOTAL	20 429 €	41 678 €	5 381 €	3 510 €
001 Déficit d'investissement reporté	- €	- €	- €	- €
TOTAL avec 001	20 429 €	41 678 €	5 381 €	3 510 €

Recettes	2022	2023	2024	2025
13 Subventions	14 000 €	33 990 €	4 240 €	- €
Recettes réelles	14 000 €	33 990 €	4 240 €	103 €
040 Op. d'ordre	4 619 €	5 169 €	4 852 €	3 499 €
TOTAL	18 619 €	39 159 €	9 092 €	3 603 €
001 Excédent d'investissement reporté	4 375 €	2 564 €	46 €	3 407 €
TOTAL avec 001	22 993 €	41 723 €	9 138 €	7 009 €

2 - Camping « Les Humeaux »

Section de fonctionnement :

Dépenses	2022	2023	2024	2025
011 Charges caract. gl	9 132 €	6 746 €	5 970 €	4 502 €
012 Charges personnel	6 199 €	8 414 €	8 042 €	9 367 €
014 Atténuation produits	119 €	152 €	99 €	103 €
65 Autres charges de gestion	- €	- €	385 €	7 €
Dépenses réelles	15 450 €	15 313 €	14 497 €	13 979 €
042 Op. d'ordre	130 €	266 €	223 €	223 €
TOTAL	15 580 €	15 578 €	14 719 €	14 201 €
002 Déficit d'exploitation reporté	- €	203 €	- €	- €
TOTAL avec 002	15 580 €	15 782 €	14 719 €	14 201 €

Recettes	2022	2023	2024	2025
70 Ventes produits fabriqués	5 117 €	4 930 €	4 044 €	3 792 €
73 Fiscalité	119 €	152 €	99 €	103 €
74 Dotations participations	9 200 €	11 390 €	10 430 €	11 500 €
75 Autres produits gestion courante	73 €	1 €	0 €	2 €
77 Produits exceptionnels	44 €	- €	- €	- €
Recettes réelles	14 553 €	16 473 €	14 573 €	15 397 €
042 Op. d'ordre	- €	- €	- €	- €
TOTAL	14 553 €	16 473 €	14 573 €	15 397 €
002 Excédent de fonctionnement reporté	824 €	- €	691 €	541 €
TOTAL avec 002	15 376 €	16 473 €	15 264 €	15 938 €

Section d'investissement :

Dépenses	2022	2023	2024	2025
21 Immobilisations corporelles	1 335 €	- €	4 150 €	- €
Dépenses réelles	1 335 €	- €	4 150 €	- €
040 Op. d'ordre	- €	- €	- €	- €
TOTAL	1 335 €	- €	4 150 €	- €
001 Déficit d'investissement reporté	- €	- €	- €	4 €
TOTAL avec 001	1 335 €	- €	4 150 €	4 €

Recettes	2022	2023	2024	2025
13 Subventions	1 200 €		3 620 €	- €
10 Dotations, fonds divers, réserves	- €	- €	- €	4 €
Recettes réelles	1 200 €	- €	3 620 €	4 €
040 Op. d'ordre	130 €	266 €	223 €	223 €
TOTAL avec 001	1 330 €	266 €	3 843 €	226 €
001 Excédent d'investissement reporté	43 €	38 €	304 €	- €
TOTAL avec 001	1 373 €	304 €	4 146 €	226 €

3 - Lotissement « Le Fief du Château »

Section de fonctionnement :

Dépenses	2022	2023	2024	2025
011 Charges caract. gl	455 582 €	88 154 €	41 175 €	3 636 €
012 Charges personnel	8 283 €	630 €	- €	- €
65 Autres charges de gestion	- €	1 €	1 €	- €
Dépenses réelles	463 865 €	88 785 €	41 176 €	3 636 €
042 Op. d'ordre	665 081 €	55 634 €	- €	41 175 €
TOTAL	1 128 946 €	144 419 €	41 176 €	44 811 €
002 Déficit d'exploitation reporté	- €	- €	- €	- €
TOTAL avec 002	1 128 946 €	144 419 €	41 176 €	44 811 €

Recettes	2022	2023	2024	2025
70 Ventes terrains	1 211 950 €	54 434 €	- €	- €
74 Dotations participations	- €	57 467 €	- €	- €
Recettes réelles	1 211 950 €	111 901 €	- €	- €
042 Op. d'ordre	475 667 €	- €	41 175 €	44 811 €
TOTAL	1 259 517 €	111 901 €	41 175 €	44 811 €
002 Excédent de fonctionnement reporté	5 433 €	136 004 €	111 553 €	111 552 €
TOTAL avec 002	1 264 950 €	247 905 €	152 728 €	156 363 €

Section d'investissement :

Dépenses	2022	2023	2024	2025
040 Op. d'ordre	47 567 €	- €	41 175 €	44 811 €
TOTAL	47 567 €	- €	41 175 €	44 811 €
001 Déficit d'investissement reporté	665 081 €	47 567 €	- €	41 175 €
TOTAL avec 001	712 648 €	47 567 €	41 175 €	85 986 €

Recettes	2022	2023	2024	2025
040 Op. d'ordre	665 081 €	47 567 €	- €	41 175 €
TOTAL	665 081 €	47 567 €	- €	41 175 €
001 Excédent d'investissement reporté	- €	- €	- €	- €
TOTAL avec 001	665 081 €	47 567 €	- €	41 175 €

4 - Lotissement « Le Haut Bois »

Section de fonctionnement :

Dépenses	2022	2023	2024	2025
011 Charges caract. gl	25 558 €	151 317 €	602 470 €	130 016 €
012 Charges personnel	- €	8 067 €	1 166 €	2 825 €
Dépenses réelles	25 558 €	159 384 €	603 636 €	132 842 €
042 Op. d'ordre	- €	33 625 €	186 107 €	657 329 €
TOTAL	25 558 €	193 010 €	789 743 €	790 171 €
002 Déficit d'exploitation reporté	- €	- €	- €	- €
TOTAL avec 002	25 558 €	193 010 €	789 743 €	790 171 €

Recettes	2022	2023	2024	2025
70 Ventes terrains	- €	2 660 €	109 500 €	210 250 €
74 Dotations participations	- €	6 072 €	990 €	- €
75 Autres produits gestion courante	- €	75 000 €	151 823 €	150 001 €
77 Produits spécifiques	- €	- €	- €	91 553 €
Recettes réelles	- €	83 732 €	262 313 €	451 804 €
042 Op. d'ordre	25 558 €	193 009 €	655 669 €	420 889 €
TOTAL	25 558 €	276 741 €	917 982 €	872 693 €
002 Excédent de fonctionnement reporté	- €	- €	83 731 €	211 970 €
TOTAL avec 002	25 558 €	276 741 €	1 001 713 €	1 084 663 €

Section d'investissement :

Dépenses	2022	2023	2024	2025
040 Op. d'ordre	25 558 €	184 942 €	654 504 €	418 064 €
TOTAL	25 558 €	184 942 €	654 504 €	418 064 €
001 Déficit d'investissement reporté	- €	25 558 €	184 942 €	654 504 €
TOTAL avec 001	25 558 €	210 500 €	839 446 €	1 072 568 €

Recettes	2022	2023	2024	2025
040 Op. d'ordre	- €	25 558 €	184 942 €	654 504 €
TOTAL	- €	25 558 €	184 942 €	654 504 €
001 Excédent d'investissement reporté	- €	- €	- €	- €
TOTAL avec 001	- €	25 558 €	184 942 €	654 504 €

IV – Les perspectives de la commune pour 2026

Face à un contexte budgétaire contraint et compte tenu de la période pré-électorale, les orientations budgétaires 2026 seront orientées autour de quatre axes :

- Finalisation du programme d'investissement structurants inscrits dans la stratégie de développement du mandat 2020-2026

Les budgets n'intègrent pas d'éléments relevant d'une décision politique liée aux prochaines échéances électorales. Il s'agit de finaliser le programme d'investissement qui avait été inscrit dans la stratégie de développement 2020-2026.

La stratégie de développement de la commune pour la durée du mandat 2020-2026 s'articulait autour de 4 axes :

SERVICES AUX HABITANTS – programme 2026

Finalisation de l'opération Maison Meunier : opération de 2 logements et 2 commerces

Finalisation de l'Extension de la Maison de santé

Lancement de l'opération Médiathèque

AMENAGEMENT DE L'HABITAT – programme 2026

Etude pour la réalisation de la 2^{ème} tranche du Fief du château (Budget annexe)

SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE – Programme 2026

Poursuite de l'étude pour la réhabilitation des équipements liés à l'activité du Foot

AMENAGEMENT DU CADRE DE VIE – Programme 2026

Lancement de l'opération Désimperméabilisation et renaturation de la mairie

- Maîtrise des dépenses de fonctionnement dans la gestion des affaires courantes
- Maintien de la qualité des services publics locaux
- Détermination d'un nouveau projet de territoire pour la commune pour la durée du mandat 2026-2032

V – Orientations générales en matière de dépenses et de recettes pour 2026

A – BUDGET PRINCIPAL 2026

1 - Fonctionnement

DEPENSES

Chapitre	Désignation	BP + DM 2025	CFU 2025	BP 2026
011	Charges à caractère général	893 892,00 €	789 026,98 €	958 760,00 €
012	Charges de personnel	1 068 150,00 €	1 068 148,79 €	1 186 900,00 €
014	Atténuations de produits	186 775,00 €	184 424,00 €	186 775,00 €
65	Autres charges de gestion courante	596 812,35 €	570 811,15 €	437 995,30 €
66	Charges financières	69 000,00 €	58 273,51 €	68 000,00 €
67	Charges spécifiques	3 000,00 €	2 063,99 €	2 000,00 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	- €	- €	- €
SOUS TOTAL DEPENSES REELLES		2 817 629,35 €	2 672 748,42 €	2 840 430,30 €
042	Opération d'ordre entre section	250 000,00 €	311 201,80 €	270 000,00 €
SOUS TOTAL		3 067 629,35 €	2 983 950,22 €	3 110 430,30 €
023	Virement à la section d'investissement	1 243 954,52 €	- €	806 029,70 €
TOTAL		4 311 583,87 €	2 983 950,22 €	3 916 460,00 €

Le budget 2026 (pour les dépenses réelles) est en légère hausse par rapport au budget voté en 2025 (+0.8 %), cette hausse étant accentuée si on considère le budget réalisé 2025 (+6.27 %).

Charges à caractère général (011)

60 - Achats et variation des stocks

Le marché concernant la fourniture d'électricité et de gaz a été renouvelé au 1^{er} janvier 2024.

Une augmentation est prévue en 2026 prenant en compte l'augmentation des tarifs ainsi que les nouveaux bâtiments.

L'action « plantations » est renouvelée en 2026. Il est précisé que le Département verse une subvention pour cette opération qui couvre les dépenses.

Par ailleurs, il est prévu le remplacement de plusieurs panneaux de signalisation (compte 60633).

La bibliothèque ayant été transférée à la Communauté de Communes en 2025, aucun crédit n'est inscrit en 2026 pour l'achat de livres.

61 - Services extérieurs

Pour les contrats de prestations de service (article 611), il s'agit de la restauration scolaire et du balayage des rues.

Dans le cadre de la restauration centrale, le nombre de repas est en constante baisse depuis 2022, malgré une hausse du coût global du prestataire.

	2022	2023	2024	2025	2026
Nombre de repas	44 640	44 179	43 788	43 254	
Montant TTC	101 678 €	112 186 €	115 313 €	115 545 €	120 000 €
Evolution des P.U. HT au 1/09/N		+ 5.60 %	+ 1.54 %	+ 1.45 %	
Evolution de nb des repas / N-1*	- 2 368	- 461	- 391	- 534	

Le poste des locations immobilières (article 6132) comprend notamment la location de la maison de la santé et des modulaires pour la bibliothèque.

Le poste des locations mobilières (article 61358) est en légère hausse en 2026. En effet, une benne sera notamment louée à l'année pour recueillir les papiers et cartons récoltés par les services techniques.

Pour ce qui relève de l'entretien des terrains (article 61521), le broyage de déchets sera renouvelé à hauteur de 30 000 € en 2026.

Par ailleurs, l'entretien des terrains de foot est également revu à la hausse avec plus de fertilisation (+ 5 700 €).

Concernant l'entretien des bâtiments (articles 615221 et 615228), les crédits pour 2026 sont équivalents à 2025. Les travaux de peinture des murs des classes de l'école va se poursuivre.

La voirie (article 615231) comprend notamment le PATA pour 25 000 € annuel.

Sur ce compte est également inscrit de l'élagage/essouchage (10 000 € en 2026 contre 6 800 € en 2025) ainsi que de l'entretien des sentiers de randonnée (6 000 €).

L'entretien de la voirie en partie sous-traitée en 2025 a été réinscrite en 2026 pour un budget de 30 000 €.

Le poste relatif à l'entretien de véhicules (article 61551) est en légère hausse en 2026 mais l'entretien du matériel (compte 61558) est en baisse. En effet, les agents du service technique ont suivi des formations en 2025 sur l'entretien du robot tonte ainsi que des différents matériels utilisés.

Les contrats de maintenance (article 6156) sont en hausse, notamment en raison de la hausse des tarifs mais aussi de la passation de nouveaux contrats liés à l'exploitation du site mairie pour une année complète.

Le poste consacré aux assurances (article 6161) s'inscrit dans la continuité de 2025 avec une hausse des tarifs (env + 4%). Une assurance « multirisques chantier » va être contractée pour les travaux des commerces (1812 €) et une provision de 6 000 € est inscrite pour la médiathèque.

Tout comme en 2025, une assurance dommage ouvrage (DO) va être souscrite en 2026 (article 6162) pour un montant total estimé à 37 000 € pour les opérations commerces (8 200 €) et médiathèque (non réalisé en 2025). Cette assurance est gérée en charges constatées d'avance sur 10 ans.

Le montant des versements à des organismes de formation (article 6184) est revu à la baisse en 2026.

62 – Autres services extérieurs

Sur l'article 6227 une provision est inscrite en 2026 pour des dossiers non clôturés.

De nouvelles prestations seront demandées en 2026, notamment pour le RGPD, la prévention, la RH, ... pour un montant estimé de 7 000 € (compte 6228).

Le poste consacré aux divers services extérieurs (article 6288) est proposé à la hausse.

En effet, il est prévu de nombreuses interventions informatiques suite notamment à la mise en place du nouveau conseil (adresses électroniques, circuits visa, signatures, ...).

Le terrain Bezeau sera nettoyé (gravats, pneus, ...) pour un montant de 3 330 €.

Par ailleurs, les reliures de registres (état civil, délibérations, arrêtés) prévues en 2025 pour 3600 € n'ont pas été réalisées. Une somme de 1 000 € est inscrite en 2026 mais uniquement pour les registres délibérations et arrêtés.

La souscription e-primo est renouvelée cette année pour 4 ans (2 400 €).

Dans le cadre de la cession prévue de terrains, la Commune prévoit annuellement des frais d'enquête publique et de bornage pour 3 000 € (pas de réalisation en 2025).

Charges de personnel (012)

Le budget 2026 s'inscrit en hausse par rapport au budget voté et au réalisé 2025. (+ 11%).

Les dépenses étant anticipées :

- Avancements d'échelon et de grade au cours de l'année.
- Augmentation de certaines cotisations patronales en 2026.
- Augmentation du temps de travail d'un agent.
- Un volume d'heures complémentaires prévu pour pallier aux remplacements divers pour le service affaires scolaires : 240h.
- Un volume d'heures supplémentaires ajouté lié aux élections municipales : mise sous pli, heures supplémentaires dédiées à la mise sous pli des propagandes, heures supplémentaires réalisées le jour des élections.
- Un agent rémunéré en ½ traitement en 2025 de janvier à début mai (avec remboursement CNP). Rémunération sur une année complète en 2026.

- Ajout d'un volume de remplacement par Actif Emploi et Missions Temporaires prévu pour le remplacement de 2 agents en congé maternité (1 agent jusqu'en mars et 1 autre jusqu'à début juin).
- Augmentation des droits SFT (Supplément Familial de Traitement).
- Augmentation du montant de la participation au CNAS/FDAS : plus d'adhérents.
- Participation à la complémentaire santé : nouveauté 2026.
- Augmentation du taux d'assurance CNP : nouveau contrat 2026.

L'assurance des risques statutaires des agents (article 6455) est prévue à hauteur de 42 687 € (pour rappel, une franchise de 15 jours ferme en maladie ordinaire s'applique pour l'ensemble des agents).

Atténuations de produits (014)

Les atténuations de produits inscrites au budget 2026 sont relatives majoritairement à la contribution au FNGIR (fonds national de garantie individuelle de ressources). Pour mémoire, le FNGIR a été pensé afin de compenser chaque catégorie de collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre des conséquences financières de la suppression de la taxe professionnelle.

Autres charges de gestion courante (65)

Les dépenses affectées aux élus sont équivalentes à 2025.

En ce qui concerne les formations élus (article 65315), chaque année, la réglementation impose de consacrer un pourcentage spécifique à la formation des élus ainsi que de reporter le solde non consommé de l'année précédente : report crédits non consommés (article L. 2123-14) + 2% enveloppe théorique indemnités élus. La participation à l'OGEC Saint André (article 6558) a été estimée à 138 000 € en 2026, équivalent à 2025 en attendant la réunion de la commission début février où elle sera réajustée à 132 576 €.

Les subventions à caractère administratif vers les budgets annexes salle du Mitan et Camping (article 65736221) sont en baisse en comparaison avec l'année précédente : 44 800 €.

Détail des subventions :

Désignation	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
Basket Club Bournezeau	539,00 €	539,00 €	594,00 €
Gym volontaire - subvention exceptionnelle	300,00 €	300,00 €	22,00 €
Rythme Jazz danse	1 067,00 €	1 067,00 €	990,00 €
USBSH (foot)	1 474,00 €	1 474,00 €	1 782,00 €
Lay Tonic	300,00 €	300,00 €	300,00 €
Ecoles de Sports	385,00 €	385,00 €	506,00 €
Les Randonneurs	450,00 €	450,00 €	450,00 €
Les Pattes à Tracs	600,00 €	600,00 €	600,00 €
Les Marsupil'Amis	770,00 €	770,00 €	770,00 €
Les Marsupil'Amis - Subvention exceptionnelle - conditionné par la réalisation d'un projet	- €	- €	230,00 €
Les Amis de la Bibliothèque	500,00 €	500,00 €	300,00 €
ACPG CATM	100,00 €	100,00 €	120,00 €
UNC	100,00 €	100,00 €	120,00 €
Salle du Bout du Monde	450,00 €	450,00 €	450,00 €
Société Poste Scolaire l'Augoire	450,00 €	450,00 €	450,00 €
Assoc. Promotion Energies Citoyennes (APEC)	- €	- €	300,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €
Amicale du Personnel - conditionné par la réalisation d'un projet	450,00 €	366,70 €	450,00 €
BSM - conditionné par la réalisation d'un projet	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Groupement Intercommunal du Pays de Chantonay	100,00 €	100,00 €	100,00 €
ADMR	960,00 €	960,00 €	960,00 €
La Cicadelle	132,00 €	132,00 €	220,00 €
UBAC (Subvention exceptionnelle)	1 500,00 €	- €	- €
Amicale Laïque (activités scolaires)	3 400,08 €	3 400,08 €	3 431,60 €
Amicale Laïque (achat de livres)	250,00 €	250,00 €	210,00 €
OGEC (activités scolaires)	1 774,80 €	1 774,80 €	1 705,60 €

OGE (achat de livres)	290,00 €	290,00 €	210,00 €
Familles Rurales (gestion accueil de loisirs)	116 280,00 €	116 280,00 €	118 000,00 €
Familles Rurales (transport scolaire)	650,00 €	622,52 €	650,00 €
Aide financière Mayotte	1 000,00 €	1 000,00 €	- €
Nature et Vie (marche gourmande du 5-10-25)	- €	1 000,00 €	- €
Budget annexe			
Budget annexe "Le Haut Bois"	150 000,00 €	150 000,00 €	- €
Total	286 471,88 €	285 861,10 €	136 121,20 €

Charges financières (66)

Il s'agit du paiement des intérêts d'emprunt.

RECETTES

Chapitre	Désignation	BP + DM 2025	CFU 2025	BP 2026
013	Atténuations de charges	5 000,00 €	35 067,98 €	26 750,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes	315 210,00 €	331 825,80 €	286 810,00 €
73	Impôts et taxes	303 956,80 €	336 570,28 €	327 257,00 €
731	Fiscalité locale	1 729 980,54 €	1 725 378,67 €	1 765 609,00 €
74	Dotations, subventions et participations	1 270 314,00 €	1 278 385,61 €	1 246 030,00 €
75	Autres produits de gestion courante	32 500,00 €	39 365,39 €	39 000,00 €
76	Produits financiers	4,00 €	4,56 €	4,00 €
77	Produits spécifiques	- €	8 250,66 €	1 000,00 €
SOUS TOTAL RECETTES REELLES		3 656 965,34 €	3 754 848,95 €	3 692 460,00 €
042	Opération d'ordre entre section	24 000,00 €	93 071,49 €	24 000,00 €
SOUS TOTAL		3 680 965,34 €	3 847 920,44 €	3 716 460,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	630 618,53 €	630 618,53 €	200 000,00 €
TOTAL		4 311 583,87 €	4 478 538,97 €	3 916 460,00 €

Atténuation de charges (013)

Le chapitre 013-Atténuation de charges correspond aux remboursements maladies (CNP/CPAM).
Ce compte est prévu en baisse par rapport au réalisé 2025 en raison des remboursements des arrêts qui sont prévus à la baisse.

Produits des services, du domaine et ventes (70)

Il s'agit majoritairement de la facturation cantine aux familles.

La mise à disposition de personnel aux budgets annexes est facturée chaque année et estimée pour 2026 à 64 500 €.

Impôts et taxes (73)

La revalorisation nominale des bases calculée en fonction de l'indice des prix harmonisés à la consommation serait en 2026 de 1,008 (le coefficient était de 1,017 en 2025).

Année	2022	2023	2024	2025	2026
coef maj valeur locatives	1,034	1,071	1,039	1,017	1,008

Il est proposé d'augmenter les taux de 1% en 2026.

	2025	Produits attendus en 2026
Taxe d'habitation		
Taux THRS	23.76%	24,00%
Bases	150 429 €	151 632 €
Produits	35 742 €	36 388,14 €
Taxe foncière sur le bâti		
Taux TFB	33.76%	34,10%
Bases	2 985 565 €	3 009 450 €
Produits	1 007 927 €	1 026 150,06 €
Taxe foncière sur le non bâti		
Taux TFNB	47.00%	47,47%
Bases	216 465 €	218 197 €
Produits	101 739 €	103 577,98 €
Total	1 145 408 €	1 166 116 €
Compensation	487 685 €	507 192 €
Total	1 633 093 €	1 673 309 €

Dotations, subventions et participations (74)

Ce chapitre est estimé en légère baisse (-1.91%) par rapport au budget 2025. Il baisse de -2.53% en fonction du réalisé.

En effet des participations perçues en 2025 ne seront pas reconduites en 2026.

Considérant la situation économique de ce début d'année, les dotations de l'état sont estimées en 2026 au même niveau qu'en 2025 :

	2022	2023	2024	2025	2026
Dotation forfaitaire	412 084 €	414 228 €	415 772 €	416 802 €	416 000 €
Dotation Nationale de Péréquation (DNP)	93 546 €	86 601 €	82 059 €	78 361 €	78 000 €
Dotation de Solidarité Rurale (DSR)	553 770 €	584 390 €	613 610 €	605 956 €	606 000 €
DSR bourg centre	243 740 €	255 089 €	260 341 €	264 915 €	
DSR péréquation	102 434 €	120 110 €	136 788 €	132 934 €	
DSR fraction cible	207 596 €	209 191 €	216 481 €	208 107 €	
TOTAL dotations Etat	1 059 400 €	1 085 219 €	1 111 441 €	1 101 119 €	1 100 000 €

	2022	2023	2024	2025	2026
Allocations compensatrices	78 276 €	90 249 €	92 431 €	98 593 €	98 000 €

Autres produits de gestion courante (75)

Les revenus des immeubles seront équivalents au réalisé 2025.

En 2026, la réception des travaux des 2 commerces et des 2 logements est prévue fin juin et permettra leur mise en location en fin d'année. Les recettes n'ont pas encore été intégrées car les loyers n'ont pas encore été fixés.

Produits spécifiques (77)

Sur ce chapitre ne reste que, depuis le passage en M57, les mandats annulés sur exercices antérieurs et les produits de cession (crédits prévus au budget en investissement, chapitre 024).

2 - Investissement

DEPENSES

Chap	Désignation	BP + DM 2025	CFU 2025	RAR 2025	BP 2026
20	Immobilisations incorporelles	19 250,00 €	- €	- €	39 228,31 €
	Total des opérations d'équipements	4 698 885,82 €	2 663 109,44 €	194 790,63 €	4 205 485,18 €
Total dépenses d'équipements		4 718 135,82 €	2 663 109,44 €	194 790,63 €	4 244 713,49 €
16	Remboursement d'emprunts	190 175,00 €	183 902,42 €	- €	166 175,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES		4 908 310,82 €	2 847 011,86 €	194 790,63 €	4 410 888,49 €
040	Opérations d'ordre	24 000,00 €	93 071,49 €		24 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	521 000,00 €	226 345,23 €		452 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		545 000,00 €	319 416,72 €		476 000,00 €
001	Solde d'investissement reporté	- €	- €		617 946,25 €
TOTAL DES OPERATIONS		5 453 310,82 €	3 166 428,58 €	194 790,63 €	5 504 834,74 €

RECETTES

Chap	Désignation	BP + DM 2025	CFU 2025	RAR 2025	BP 2026
13	Subventions d'investissement	579 676,00 €	298 732,50 €	19 170,13 €	1 011 277,41 €
16	Emprunt et dette	1 146 919,41 €	632,95 €	- €	1 237 238,88 €
23	Immobilisations en cours	- €	1 192,82 €	- €	- €
Total recettes d'équipements		1 726 595,41 €	300 558,27 €	19 170,13 €	2 248 516,29 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 234 514,30 €	1 283 130,44 €	- €	1 682 588,75 €
024	Produits de cession	50 000,00 €	- €	- €	45 700,00 €
TOTAL RECETTES REELLES		3 011 109,71 €	1 583 688,71 €	19 170,13 €	3 976 805,04 €
021	Virement de la section de fonct.	1 243 954,52 €	- €	- €	806 029,70 €
040	Opérations d'ordre entre sections	250 000,00 €	311 201,80 €	- €	270 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	521 000,00 €	226 345,23 €	- €	452 000,00 €
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 014 954,52 €	537 547,03 €	- €	1 528 029,70 €
001	Solde d'investissement reporté	427 246,59 €	- €	- €	- €
TOTAL DES OPERATIONS		5 453 310,82 €	2 121 235,74 €	19 170,13 €	5 504 834,74 €

Liste détaillée des opérations :

Op°	Désignation	BP 2026	Subventions attendues
Subventions d'investissement aux budgets annexes « salle du Mitau Vendéen » et « camping les Humeaux »		39 228,31 €	
100	Le Vieux château <i>Etudes de faisabilité et réparation toiture maison de maître</i>	98 000.00 €	
102	Cimetières <i>Reprises de concessions dans le cimetière de Saint Vincent Puymaufrais</i>	22 564.71 €	
103	Matériel divers <i>Informatique, matériel roulant, matériels divers, restauration registres</i>	43 520.50 €	Restauration registres : 2 170.13 € Département
104	Bâtiments divers <i>Travaux Maison de la santé, toiture ateliers</i>	73 147.15 €	Maison de la santé : 80 000 € Programme Leader 15 000 € Solde fonds de concours
105	Voiries <i>Réfection, signalisations, aménagements de sécurité</i>	230 440.00 €	
108	Plateforme de l'Oiselière <i>Portail de l'entrée</i>	5 000.00 €	
111	Eclairage public <i>Programme annuel, rue du Pain Gagné</i>	26 890.00 €	
119	Eglises <i>Etudes</i>	30 931.11 €	
129	Ecole publique <i>Etudes désimpermeabilisation cour, installation système d'alerte, divers matériels</i>	36 142.77 €	Installation système d'alerte : 2 000 € FIPD
132	Aménagements urbains divers <i>Etudes et travaux aménagement place de la Mairie, études commerces, aire de jeux, totems</i>	621 032.06 €	
142	Restauration scolaire <i>Matériels et mobiliers divers, remplacement porte</i>	11 080.00 €	
146	Accueil de loisirs <i>Garde-corps</i>	1 200.00 €	
170	Actions environnementales <i>Vivaces, préparation terrains pour création prairies fleuries</i>	7 000.00 €	
74	Sports <i>Terrain de tennis, vestiaires foot</i>	1 006 542.33 €	Terrain de tennis : 8 400 € Département
97	Réserves foncières <i>Acquisitions diverses</i>	19 000.00 €	
Total des opérations d'équipements		2 271 718.94 €	107 570.13 €

Opérations gérées en AP/CP :

Op°	Désignation	BP 2026	Subventions attendues
110	Médiathèque <i>Etudes et démarrage travaux</i>	662 416.26 €	110 000 € Département Avance de 30%
113	Réalisation de commerces et logements <i>Travaux</i>	810 210.00 €	100 000 € Programme Leader Solde : 35 000 € du fonds de concours 8 960 € SyDEV 43 709.40 € Département
114	Restauration de l'église de Bournezeau <i>Travaux</i>	467 330.00 €	79 091.16 € Solde Département 142 522.85 € DETR
118	Réhabilitation et extension Mairie <i>Fin des études et des travaux</i>	33 038.29 €	213 749.91 € Fonds vert Solde : 43 089.90 € SyDEV 127 584.06 € DSIL
Total des autorisations de programme		1 972 994.55 €	903 707.28 €

1 – Budget MITAN 2026

Section de fonctionnement :

Dépenses	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
011 Charges caract. gl	37 210.00 €	25 555.28 €	39 270.00 €
012 Charges personnel	30 000.00 €	28 050.96 €	30 000.00 €
65 Autres charges de gestion	500.00 €	- €	500 €
67 Charges spécifiques	1 000.00 €	- €	1 000.00 €
Dépenses réelles	68 710.00 €	53 606.24 €	70 770.00 €
042 Op. d'ordre	3 500.00 €	3 499.19 €	3 800.00 €
TOTAL	72 210.00 €	57 105.43 €	74 570.00 €
002 Déficit d'exploitation reporté	- €	- €	- €
TOTAL avec 002	72 210.00 €	57 105.43 €	74 570.00 €

Recettes	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
70 Ventes produits fabriqués	- €	41.67 €	- €
74 Dotations participations	41 417.76 €	23 500.00 €	32 161.28 €
75 Autres produits gestion courante	30 500.00 €	38 180.24 €	37 500.00 €
77 Produits spécifiques	- €	- €	- €
Recettes réelles	71 917.76 €	61 721.91 €	69 661.28 €
042 Op. d'ordre	- €	- €	- €
TOTAL	71 917.76 €	61 721.91 €	69 661.28 €
002 Excédent d'exploitation reporté	292.24 €	- €	4 908.72 €
TOTAL avec 002	72 210.00 €	61 721.91 €	74 570.00 €

Section d'investissement :

Il est prévu en 2026 le passage de l'éclairage en led, l'installation d'un évier à la place de la douche et la mise en place de la GTC pour un total de 21 000.00 € HT.

Il est devenu nécessaire de remplacer la sono devenue vétuste pour un montant estimé à 11 000.00 € HT.

Dépenses	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
20 Immobilisations incorporelles	8 510.00 €	3 510.00 €	5 000.00 €
21 Immobilisations corporelles	10 000.00 €	- €	33 000.00 €
Dépenses réelles	18 510.00 €	3 510.00 €	38 000.00 €
040 Op. d'ordre	- €	- €	- €
TOTAL	18 510.00 €	3 510.00 €	38 000.00 €
001 Déficit d'investissement reporté	- €	- €	- €
TOTAL avec 001	18 510.00 €	3 510.00 €	38 000.00 €

Afin d'atténuer le déficit engendré par ces investissements, il est prévu le versement d'une subvention de 30 700.81 € HT par le budget principal.

Recettes	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
10 Dotations, fonds divers, réserves	103.38 €	103.38 €	- €
13 Subventions	11 500.00 €	- €	30 700.81 €
Recettes réelles	11 603.38 €	103.38 €	30 700.81 €
040 Op. d'ordre	3 500.00 €	3 499.19 €	3 800.00 €
TOTAL	15 103.38 €	3 602.57 €	34 500.81 €
001 Excédent d'investissement reporté	3 406.62 €	- €	3 499.19 €
TOTAL avec 001	18 510.00 €	3 602.57 €	38 000.00 €

2 – Budget Camping « Les Humeaux » 2026

Section de fonctionnement :

Dépenses	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
011 Charges caract. gl	9 820.00 €	4 501.81 €	8 230.00 €
012 Charges personnel	9 600.00 €	9 366.99 €	9 600.00 €
014 Atténuation produits	200.00 €	103.18 €	200.00 €
65 Autres charges de gestion	510.00 €	6.70 €	510.00 €
Dépenses réelles	20 130.00 €	13 978.68 €	18 540.00 €
042 Op. d'ordre	250.00 €	222.50 €	250.00 €
TOTAL	20 380.00 €	14 201.18 €	18 790.00 €
002 Déficit d'exploitation reporté	- €	- €	- €
TOTAL avec 002	20 380.00 €	14 201.18 €	18 790.00 €

Recettes	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
70 Ventes produits fabriqués	5 000.00 €	3 791.70 €	4 000.00 €
73 Impôts et taxes	200.00 €	103.18 €	200.00 €
74 Dotations participations	14 428.71 €	11 500.00 €	12 642.82 €
75 Autres produits gestion courante	10.00 €	2.19 €	10.00 €
77 Produits spécifiques	200.00 €	- €	200.00 €
Recettes réelles	19 838.71 €	15 397.07 €	17 052.82 €
042 Op. d'ordre	- €	- €	- €
TOTAL	19 838.71 €	15 397.07 €	17 052.82 €
002 Excédent de fonctionnement reporté	541.29 €	- €	1 737.18 €
TOTAL avec 002	20 380.00 €	15 397.07 €	18 790.00 €

Section d'investissement :

Il est prévu notamment le remplacement de la brande sur environ 70 ml ainsi que la plantation d'une haie pour 6 000.00 € HT environ.

Dépenses	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
21 Immobilisations corporelles	8 000.00 €	- €	9 000.00 €
Dépenses réelles	8 000.00 €	- €	9 000.00 €
040 Op. d'ordre	- €	- €	- €
TOTAL	8 000.00 €	- €	9 000.00 €
001 Déficit d'investissement reporté	3.54 €	- €	- €
TOTAL avec 001	8 003.54 €	- €	9 000.00 €

Afin d'atténuer le déficit engendré par ces investissements, il est prévu le versement d'une subvention de 8 527.50 € HT par le budget principal.

Recettes	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
10 Dotations, fonds divers, réserves	3.54 €	- €	- €
13 Subventions	7 750.00 €	- €	8 527.50 €
Recettes réelles	7 753.54 €	- €	8 527.50 €
040 Op. d'ordre	250.00 €	222.50 €	250.00 €
TOTAL	8 003.54 €	222.50 €	8 777.50 €
001 Excédent d'investissement reporté	- €	- €	222.50 €
TOTAL avec 001	8 003.54 €	222.50 €	9 000.00 €

3 – Budgets annexes lotissements 2026

Lotissement « Le Fief du Château »

Projet 2026 : Lancement de la deuxième tranche

Section de fonctionnement :

Dépenses	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
011 Charges caract. gl	237 090,15 €	3 636,00 €	141 741,25 €
012 Charges personnel	5 000,00 €	- €	5 000,00 €
65 Autres charges de gestion	10,00 €	0,20 €	10,00 €
Dépenses réelles	242 100,15 €	3 636,20 €	146 751,25 €
042/043 Op. d'ordre	46 174,85 €	41 174,85 €	49 810,85 €
TOTAL	288 275,00 €	44 811,05 €	196 562,10 €
002 Déficit d'exploitation reporté	- €	- €	- €
TOTAL avec 002	288 275,00 €	44 811,05 €	196 562,10 €

Recettes	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
70 Ventes terrains	- €	- €	- €
74 Dotations participations	- €	- €	- €
75 Autres produits gestion courante	10,00 €	- €	10,00 €
Recettes réelles	10,00 €	- €	10,00 €
042/043 Op. d'ordre	176 712,70 €	44 810,55 €	85 000,00 €
TOTAL	176 722,70 €	44 810,55 €	85 010,00 €
002 Excédent de fonctionnement reporté	111 552,30 €	- €	111 552,10 €
TOTAL avec 002	288 275,00 €	44 810,55 €	196 562,10 €

Section d'investissement :

Dépenses	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
16 Emprunt	- €	- €	- €
Dépenses réelles	- €	- €	- €
040 Op. d'ordre	171 712,70 €	44 810,85 €	80 000,00 €
TOTAL	171 712,70 €	44 810,85 €	80 000,00 €
001 Déficit d'investissement reporté	41 174,85 €	- €	44 810,85 €
TOTAL avec 001	212 887,55 €	44 810,85 €	124 810,85 €

Recettes	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
16 Emprunt	171 712,70 €	- €	80 000,00 €
Recettes réelles	171 712,70 €	- €	80 000,00 €
040 Op. d'ordre	41 174,85 €	41 174,85 €	44 810,85 €
TOTAL	212 887,55 €	41 174,85 €	124 810,85 €
001 Excédent d'investissement reporté	- €	- €	- €
TOTAL avec 001	212 887,55 €	41 174,85 €	124 810,85 €

Lotissement « Le Haut Bois »

Section de fonctionnement :

Dépenses	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
011 Charges caract. gl	295 000.20 €	130 016.28 €	124 524.81 €
012 Charges personnel	10 000.00 €	2 825.46 €	10 000.00 €
65 Autres charges de gestion	10.00 €	- €	10.00 €
66 Charges financières	30 000.00 €	- €	10 000.00 €
Dépenses réelles	335 010.20 €	132 841.74 €	144 534.81 €
042/043 Op. d'ordre	694 504.00 €	657 329.21 €	438 063.99 €
TOTAL	1 029 514.20 €	790 170.95 €	582 598.80 €
002 Déficit d'exploitation reporté	- €	- €	- €
TOTAL avec 002	1 029 514.20 €	790 170.95 €	582 598.80 €

Recettes	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
70 Ventes terrains	282 250.00 €	210 249.99 €	122 000.00 €
74 Dotations participations	- €	- €	46 096.50 €
75 Autres produits gestion courante	150 010.00 €	150 000.75 €	10.00 €
77 Produits spécifiques	- €	91 553.17 €	- €
Recettes réelles	432 260.00 €	451 803.91 €	168 106.50 €
042/043 Op. d'ordre	385 284.31 €	420 889.45 €	120 000.00 €
TOTAL	817 544.31 €	872 693.36 €	288 106.50 €
002 Excédent de fonctionnement reporté	211 969.89 €	- €	294 492.30 €
TOTAL	1 029 514.20 €	872 693.36 €	582 598.80 €

Section d'investissement :

Dépenses	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
16 Emprunt	13 519.94 €	- €	- €
Dépenses réelles	13 519.94 €	- €	- €
040 Op. d'ordre	345 284.31 €	418 063.99 €	100 000.00 €
TOTAL	358 804.25 €	418 063.99 €	100 000.00 €
001 Déficit d'investissement reporté	654 503.75 €	- €	418 063.99 €
TOTAL	1 013 308.00 €	418 063.99 €	518 063.99 €

Recettes	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
16 Emprunt	358 804.00 €	- €	100 000.00 €
Recettes réelles	358 804.00 €	- €	100 000.00 €
040 Op. d'ordre	654 504.00 €	654 503,75 €	418 063,99 €
TOTAL	1 013 308,00 €	654 503,75 €	518 063,99 €
001 Excédent d'investissement reporté	- €	- €	- €
TOTAL	1 013 308,00 €	654 503,75 €	518 063,99 €